

Image not found or type unknown



Demande de non inscription au b2 ?

Par **moufassa**, le **11/08/2009** à **11:21**

Bonjour, rn-condamné en 2006 a 3 mois avec surcis (pour exhibitionnisme) , comment et au près de qui puis je faire une demande de non inscription au B 2 ? rn-Combien de temps cela peut mettre pour l'obtenir car j'ai envoyé des CV puisque je suis a la recherche d'un emploi en zone fret a Roissy ?rn-au bout de combien de temps prend fin mon surcis , 3 ou 5 ans ?rnJe vous remercie infiniment de vos reponses !!